

Vos questions / nos réponses

Mon mari est un joueur

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/11/2020 19:53

Bonjour, Je me permet de publier ici car je ne sais pas quoi faire ni vers qui me tourner. Je suis marié depuis presque 2 ans et je le connais depuis 5 ans et j'ai découvert en début d'année que mon mari jouait aux paris sportifs... La découverte s'est faite en ayant reçu un courrier d'huissier pour le loyer qui n'avait pas été pendant 6 mois. Et il avait vidé mon compte bancaire. Tout s'est effondré autour de moi. J'ai pris sur moi et mis mon rib pour le loyer et je ne lui donne plus accès à mon compte bancaire. Il m'a promis qu'il allait arrêter mais rebelote il s'y est remis n'a pas un centime sur son compte, a contracté des prêts, doit à sa famille je suis celle qui amène la stabilité financière et la sécurité mais ça me pèse je n'arrive plus à supporter tout ces mensonges... je ne sais plus quoi faire est-ce que je doit en parler à sa famille, est-ce que je doit me séparer étant donné que je n'arrive plus à me projeter avec et que je refuse de fonder une famille avec lui car je ne veut pas donner un père comme ça à mes enfants. Y'en a-t-il qui ont réussi à combattre ce vice et comment? Il refuse d'aller consulter. Ça braque quand je lui parle ou se met à pleurer. Je suis perdu.. Merci à ceux qui m'auront lu

Mise en ligne le 27/11/2020

Bonjour,

La découverte fortuite dans un couple d'une addiction chez l'un des conjoints est une épreuve qui conduit le plus souvent à de multiples interrogations et remises en question. L'équilibre financier de votre couple se trouvant directement impacté par les dettes de jeu de votre mari, nous comprenons qu'il soit devenu insupportable pour vous de faire face toute seule et alors qu'il continue à jouer et à contracter des crédits.

Sachez en premier lieu que selon l'article 220 du code civil, les dettes de jeu n'entrent pas dans le cadre des dettes dont le couple est solidairement responsable. C'est un article de loi sur lequel vous pourrez prendre appui en vue de défendre vos intérêts.

Sur un registre plus intime, il n'appartient qu'à vous de décider de la suite que vous souhaitez donner à votre union. Il va de soi que dans de telles circonstances vous vous sentiez insécurisée et qu'il vous soit difficile de vous projeter et d'envisager de fonder une famille. Dans l'absolu, c'est une addiction qu'il est tout à fait possible de résoudre, mais nous ne saurons vous dire ce qu'il en sera pour votre époux, ni le temps que cela prendrait.

Vous nous dites son refus pour l'instant de consulter alors qu'une aide semblerait nécessaire dans la mesure où il ne semble pas parvenir à mettre un terme à ses excès. Il est difficile de se défaire des mécanismes d'une addiction au jeu lorsqu'ils sont en place, la volonté et la raison peuvent réellement ne pas suffire, il peut falloir du temps au joueur pour l'admettre.

Les lieux de consultations prenant en charge les joueurs qui en font la demande accompagnent également les proches. Peut-être pourriez-vous vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et ainsi bénéficier de soutien et de conseils pour appréhender la suite. Une assistante sociale sensibilisée à ces problématiques pourra notamment vous informer de vos droits et possibilités en vue de vous préserver financièrement. Il nous paraît important que vous ne restiez pas seule devant cette situation affectivement et socialement complexe. Ce cadre de consultation pourra également vous permettre de réfléchir à l'opportunité ou non d'informer la famille de votre mari de ses difficultés, ce n'est pas si simple d'y répondre de l'extérieur, chaque situation ayant ses nombreuses spécificités.

N'ayant aucune indication sur votre lieu de résidence nous ne pouvons vous orienter mais toutes les coordonnées de CSAPA sont consultables sur notre site via la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous sommes disponibles pour échanger directement et plus précisément avec vous si vous le souhaitez. N'hésitez surtout pas. Vous pouvez nous joindre au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h du matin ainsi que par Chat via notre site joueurs info service.

Avec tous nos encouragements.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- ["Adresses utiles"](#)